

Lignes directrices pour la formation continue en orientation

1. Introduction

Le CSFO élabore, sur mandat des cantons, une offre de formation continue complète, diversifiée et spécialement développée pour la suisse allemande et la suisse romande, à l'attention des conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière, ainsi que des spécialistes en information documentaire. L'offre répond aux besoins des cantons afin qu'ils s'appuient en premier lieu sur l'offre du CSFO en ce qui concerne la formation continue de leurs collaborateurs.

Les lignes directrices pour l'élaboration des programmes de formation continue se veulent pragmatiques, réalistes, flexibles et évolutives. Elles

- fixent le cadre général
- s'appuient sur les besoins des offices d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- soutiennent l'élaboration d'offres de formation qui tiennent compte des besoins actuels et des changements de demain
- renforcent une approche qualité
- visent une approche cohérente au niveau national tout en tenant compte des spécificités culturelles et linguistiques

2. Documents et instruments de base pour la formation continue

Une distinction est faite entre documents et instruments.

Documents :

- **Profil de qualification des conseiller-ère-s en orientation**
Ce profil définit les compétences opérationnelles des conseiller-ère-s en orientation professionnelle, universitaire et de carrière et fixe le cadre général pour le contenu des formations continues destinées à ce public.
- **Profil de qualification des spécialistes en information documentaire**
Ce profil fixe le cadre pour le contenu des formations continues des spécialistes en information documentaire, même s'il n'a pas été reconnu officiellement par le SEFRI.
- **Concept et assurance qualité du CSFO en matière de formation continue**
Ce concept décrit les tâches de la Commission spécialisée formation continue et des groupes de travail des deux régions linguistiques, ainsi que le fonctionnement de l'unité Formation continue du CSFO en se basant sur des concepts et des principes de qualité. Le concept et ses instruments constituent le cadre général et garantissent à long terme la constance de prestations de haut niveau tout en favorisant le développement de la qualité.

Instruments :

- **Analyse des besoins**
Les besoins en matière de formation continue sont sondés chaque année auprès des chef-fe-s des offices d'orientation et des professionnel-le-s de l'orientation. Ces

enquêtes permettent d'identifier les besoins actuels et constituent la source principale pour les contenus des formations continues.

- **Evaluation auprès des chef-fe-s d'office**

Les chef-fe-s des offices d'orientation sont invité-e-s chaque année à évaluer le programme de l'année précédente et à formuler des recommandations. A côté des évaluations des participant-e-s et des intervenant-e-s, cette évaluation constitue la base pour déterminer les mesures d'amélioration à entreprendre.

- **Réservoir d'idées**

Ce document contient des thématiques et idées qui peuvent être développées au cours d'une période administrative. Il est révisé chaque année par la commission spécialisée formation continue.

Ces documents et instruments forment un cadre dynamique et garantissent une certaine homogénéité à l'échelon national. Ils permettent en même temps une flexibilité lors de l'élaboration des programmes annuels.

3. Volume de l'offre en matière de formation continue

Le nombre d'offres est défini chaque année dans le programme de travail du CSFO. En principe, l'offre doit correspondre à la demande.

En Suisse alémanique, 30-40 offres sont élaborées chaque année. Parmi celles-ci, on trouve des offres régulières ou fixes comme la journée nationale et la méthode de coaching brève orientée solutions (8-10), des reprises d'offres en raison d'une forte demande (12-15) et de nouvelles offres (environ 15). En Suisse romande, il y a 12-15 offres par année. Des nouvelles formations sont privilégiées.

4. Types de formation

Les types de formations suivants existent en Suisse alémanique :

- Formations certifiantes (3-5)
- Séminaires (12-15)
- Journée d'information (8-10)
- Conférences (5-10)
- Formations spéciales (1-3)
- Formations ad hoc (selon les besoins)

En Suisse romande, il y a :

- Formations certifiantes (max. 1)
- Séminaires de réflexion et de développement des compétences (5-8)
- Journées d'information (3)
- Formations ad hoc (selon les besoins)

De plus, une journée nationale est organisée en principe chaque deux ans.

5. Directives pour l'élaboration des programmes

- Respect des enquêtes annuelles
- Considération des points forts de la commission spécialisée formation continue
- Trois offres pour les conseiller-ère-s académiques (uniquement en CH-A)
- Une à deux offres pour les documentalistes
- Une offre pour les collaborateurs/trices administratifs/administratives

6. Politique des prix

Les frais d'inscription sont fixés par le/la responsable de l'unité. Ils sont calculés d'après le principe du non-profit et tiennent compte de la politique des prix définis par le conseil de direction du CSFO.

Annexes

- Profil de qualification des conseiller-ère-s en orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- *Concept et assurance qualité du CSFO en matière de formation continue (en cours de préparation)*

Approuvé par le conseil de surveillance le 15.12.2016, sur recommandation de la commission spécialisée formation continue.